



.o de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### PROCÈS-VERBAL

1.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **17 novembre 2017 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Chantal Crête  
Gilles Ladouceur

Anik Bois  
Don Saliba

Odette Hébert  
Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Madame Lisane Fuoco, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Environ 25 personnes assistent à l'assemblée.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jean-Paul Descoeurs souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1

#### Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté;

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, Maire, demande le vote.

#### Adoptée à l'unanimité

1.2

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2017.

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2017 tel que présenté.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### Adoptée à l'unanimité

1.3

#### Rapport du maire.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs dépose le rapport du maire conformément à la Loi. Il a été distribué par la poste à l'ensemble des contribuables de la municipalité.

#### Rapport du maire 2017

En conformité avec les dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus*, j'ai le plaisir, au nom de mes collègues du conseil, de vous faire part de la situation financière de notre municipalité en vous commentant les états financiers de l'exercice 2016 ainsi que le rapport du vérificateur et la situation budgétaire de l'exercice 2017.

227-11-2017

228-11-2017



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

Il présente donc avec plaisir ledit rapport.

### Rapport du Maire

J'ai le plaisir, au nom de mes collègues du conseil, de vous faire part de la situation financière de notre municipalité en vous commentant les états financiers de l'exercice 2016 ainsi que le rapport du vérificateur et la situation budgétaire de l'exercice 2017.

Je vous présente également :

- Les réalisations de l'année 2017
- Les contrats conclus durant la dernière année
- Les orientations générales du budget 2018

### États financiers au 31 décembre 2016

Selon le rapport de la vérification annuelle par la firme Marcil Lavallée, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité. De plus, la vérification confirme que le résultat des activités, la variation des actifs financiers nets et les flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'exercice financier 2016 s'est terminé par une réserve financière de 468 305 \$ et un surplus libre de 51 267 \$.

### Situation financière au 31 octobre 2017

La situation financière au 31 octobre 2017 laisse prévoir que l'année 2017 devrait se terminer par un surplus budgétaire.

### Réalisation 2017

#### Administration

- ✓ Adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus et employés.
- ✓ Collaboration au camp de jour 2017 avec la municipalité de Chénéville.
- ✓ Participation financière à la Coopérative de santé du Nord de la Petite-Nation.
- ✓ Installation d'un réseau sans fil (WiFi) public desservant le stationnement de l'hôtel de ville.

#### Urbanisme– Environnement et Bâtiment

- ✓ Adoption d'un projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
- ✓ Poursuite des travaux se rapportant à l'opération cadastrale.
- ✓ Poursuite de la régénération des bandes riveraines.
- ✓ Distribution d'arbres pour l'ensemble des citoyens.
- ✓ Prises d'échantillons d'eau des lacs Simon, Barrière et Viceroy.
- ✓ Journée caravane pour l'analyse d'eau de puits pour les citoyens.
- ✓ Entente avec la SÉPAQ pour que les résidents propriétaires de bateaux puissent accéder à la plage.

#### Voirie et Travaux publics

- ✓ Asphaltage du chemin du Parc incluant de la nouvelle signalisation.
- ✓ Aménagement de la piste cyclable, plantation des arbres et installation des lampadaires.
- ✓ Programme d'entretien du réseau routier.



J de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### Sécurité publique

- √ Embauche de pompiers temporaires pour la visite de prévention résidentielle durant la période estivale.
- √ Installation de pancartes au débarcadère indiquant les zones où pratiquer le « Wakeboard ».

### Événements sociaux et touristiques

- √ Beach party et feux d'artifice d'hiver à la plage municipale - 4 mars 2017
- √ Souper de homards - 3 juin 2017
- √ Fête de la St-Jean-Baptiste - 24 juin 2017
- √ Beach party familial - 8 juillet 2017
- √ Spectacle, activités et feux d'artifice à la plage municipale - 29 juillet 2017
- √ Gymkhana - 19 au 21 août 2017

### Programme triennal d'immobilisation 2017 à 2019

SOURCES DE FINANCEMENT :	2017	2018	2019
RÉFECTION DES CHEMINS	215 000 \$	215 000 \$	215 000 \$
SUBVENTION – FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS	404 000 \$	0 \$	0 \$
SUBVENTION – FONDS MUNICIPAL VERT	550 000 \$	0 \$	0 \$
SUBVENTION – MTQ PISTE CYCLABLE	35 000 \$	0 \$	0 \$
TAXES D'ACCISES	107 000 \$	0 \$	0 \$
SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE VOIRIE	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
DROITS CARRIÈRES ET SABLIERES	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
TRANSFERT DU FONCTIONNEMENT	14 000 \$	105 000 \$	105 000 \$
FONDS AFFECTÉ – CENTRE COMMUNAUTAIRE	212 000 \$	0 \$	0 \$
RÈGLEMENT D'EMPRUNT – MAIRIE	550 000 \$	0 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 137 000 \$</b>	<b>370 000 \$</b>	<b>370 000 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
	Informatique	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	Salle communautaire	616 000 \$	0 \$	0 \$
	Mairie	1 100 000 \$	0 \$	0 \$
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
	Équipements	0 \$	10 000 \$	10 000 \$
	Bornes sèches	0 \$	20 000 \$	20 000 \$
	Pinces de désincarcération	0 \$	25 000 \$	0 \$
	Caméra thermique	0 \$	0 \$	10 000 \$
<b>VOIRIE</b>				
	Chemins, ponceaux	407 000 \$	265 000 \$	265 000 \$
	Achats de quais	9 000 \$	0 \$	40 000 \$
	Glissières Baie Creuse	0 \$	0 \$	20 000 \$
	Bacs de compostage	0 \$	45 000 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 137 000 \$</b>	<b>370 000 \$</b>	<b>370 000 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### Liste des contrats et des dépenses de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité

Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	466 287 \$
Pavage Coco Inc. (asphaltage chemin du Parc)	320 204 \$
Service Excavation Jacques Lirette (Déneigement)	249 174 \$
MRC Papineau (Quote-part – téléphonie IP - Surveillance)	203 037 \$
Financière Banque Nationale Inc. (Renouvellement du financement chemin de la Marquise)	149 000 \$
RREMQ (Régime de retraite)	97 315 \$
Servitech (Tenue à jour du rôle d'évaluation)	90 692 \$
Deveau Avocats	80 839 \$
Duhamel Électrique Inc.	76 440 \$
Bosses Design	64 642 \$
Groupe Ultima (Assurances générales)	48 060 \$
SSQ (Assurance collective)	45 375 \$
Uniroc Construction Inc. (paiement retenue sur travaux d'asphaltages)	42 377 \$
WM Québec Inc. (disposition de matières résiduelles)	38 621 \$
Multi routes Inc.	31 460 \$
Transport R.L.S. (conteneurs Écocentre)	29 842 \$
Marcil Lavallée (Comptable)	29 606 \$
Pitneyworks	29 035 \$
Service Excavation Jacques Lirette (autres)	26 509 \$

### Orientations générales du prochain budget

- Aménagement d'une piste cyclable sur le chemin du Tour-du-Lac (section reliant la route 315 au chemin du Parc).
- Revoir les limites de vitesse de certains chemins.
- Aménagement d'une station de lavage de bateaux et autres.
- Faire de la patrouille nautique sur les lacs Simon et Barrière.
- Poursuivre le programme de réfection des chemins.
- Politique MADA.
- Poursuivre les démarches pour la construction d'un hôtel de ville.
- Poursuivre les démarches de revitalisation des berges.
- Assurer un programme d'entretien du réseau routier.
- Révision du plan quinquennal en urbanisme.

D'autres projets s'ajouteront lors des travaux de préparation pour l'adoption du budget 2018.

Jean-Paul Descoeurs  
Maire



No de résolution  
ou annotation

229-11-2017

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### 1.4

#### **Nomination d'une maire suppléante.**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu l'élection d'un nouveau conseil le 5 novembre 2017;

Il est proposé par madame la Conseillère Anik Bois;

ET RÉSOLU QUE ce conseil nomme madame Chantal Crête à titre de maire suppléante et qu'elle soit mandatée pour remplacer, en cas d'absence, monsieur Jean-Paul Descoeurs aux séances du conseil de la municipalité régionale comté de Papineau.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie  
MRC de Papineau

### 1.5

#### **Résolution pour la signature des chèques.**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu l'élection d'un nouveau conseil le 5 novembre 2017;

Il est proposé par monsieur la Conseiller Gilles Ladouceur;

QUE les membres du conseil autorisent soit le Maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs ou la Maire suppléante, madame Chantal Crête, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Lisane Fuoco, à signer tous documents financiers requis pour la bonne marche de l'administration de la municipalité incluant les chèques et les effets bancaires.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie  
Caisse Populaire de la Petite-Nation

### 1.6

#### **Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.**

Le Président d'élection, monsieur Jocelyn Robinson a transmis à tous les membres du conseil, la déclaration des intérêts pécuniaires telle que requise par la Loi.

Monsieur Jean-Paul Descoeurs, Maire,  
Madame Chantal Crête, Conseillère, siège # 1,  
Madame Odette Hébert, Conseillère, siège # 3,  
Monsieur Gilles Ladouceur, Conseiller, siège # 4  
Monsieur Jean-François David, siège # 6,

ont déposé leur déclaration, conformément à la Loi.

230-11-2017



J de résolution  
ou annotation  
231-11-2017

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### 1.7

#### Formation des élus.

CONSIDÉRANT QUE les élections ont eu lieu le 5 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE la formation des nouvelles élues et des nouveaux élus, incluant la formation en éthique et déontologie, est obligatoire en vertu de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chénéville organise cette activité de formation et qu'un groupe sera formé incluant les municipalités de Duhamel et Montpellier;

CONSIDÉRANT QUE les frais afférents seront répartis, à parts égales, entre les 4 municipalités;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Don Saliba;

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la participation de tous les membres du conseil à cette formation qui devrait avoir lieu en janvier 2018;

QUE les frais relatifs à cette formation soient imputés au poste budgétaire 02-11000-454.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### Adoptée à l'unanimité

c. c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

### 1.8

#### Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année suivante;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'exercice 2018;

QU'un avis public soit affiché aux deux endroits prévus par la municipalité ainsi que sur le site internet de la municipalité.

MOIS	JOUR & DATE	HEURE
Janvier 2018	Vendredi le 12	20 h
Février 2018	Vendredi le 2	20 h
Mars 2018	Vendredi le 2	20 h
Avril 2018	Vendredi le 6	20 h
Mai 2018	Vendredi le 4	20 h
Juin 2018	Vendredi le 1 <sup>er</sup>	20 h
Juillet 2018	Vendredi le 6	20 h
Août 2018	Vendredi le 3	20 h
Septembre 2018	Vendredi le 7	20 h
Octobre 2018	Vendredi le 5	20 h
Novembre 2018	Vendredi le 2	20 h
Décembre 2018	Vendredi le 7	20 h



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

233-11-2017

#### **1.9**

### **Demande de dons pour le Noël des enfants du comité des sports et loisirs de Chénéville.**

CONSIDÉRANT QUE le comité sports et loisirs de Chénéville organise une journée « Noël des enfants » le 3 décembre 2017 à 13 heures;

CONSIDÉRANT la demande reçue du comité pour un don pour la remise de cadeaux aux enfants de Lac-Simon;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution de 750 \$ pour le Noël des enfants;

QUE ce montant soit remis au Comité sports et loisirs de Chénéville;

ET QU'il soit puisé dans le compte budgétaire 02-19000-970.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Comité sports et loisirs de Chénéville

234-11-2017

#### **1.10**

### **Publication – Vœux des fêtes dans le journal Petite-Nation.**

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Chénéville et de Duhamel s'unissent à Lac-Simon pour offrir à la population leurs vœux des fêtes;

Il est proposé par madame la Conseillère Anik Bois;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la publication dans le journal de la Petite-Nation des vœux de fêtes pour un montant n'excédant pas 500 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-11000-341.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

235-11-2017

#### **1.11**

### **Publication – Journal des Vœux dans le journal Les 2 Vallées Petite-Nation.**

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE ce journal est publié en 11 000 copies sur le territoire de la MRC de Papineau et distribué à tous les résidents;





o de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT la visibilité sur le site web et la page Facebook du journal les 2 Vallées Petite-Nation;

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la publication dans le journal Les 2 Vallées Petite-Nation des vœux de fêtes et que le format retenu est ¼ de page au montant de 240 \$ plus les taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-11000-341.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Journal Les 2 Vallées Petite-Nation

#### **1.12**

#### **Souper des Chevaliers de Colomb le 18 novembre 2017.**

CONSIDÉRANT l'organisation d'un souper-bénéfice par les Chevaliers de Colomb le 18 novembre 2017;

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la participation du maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs et de quatre membres du conseil municipal, au montant de 25 \$ chacun, au souper des Chevaliers de Colomb, le samedi 18 novembre 2017.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

#### **2.**

#### **DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

##### **2.1**

#### **Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre et des salaires pour la période du 24 septembre au 28 octobre 2017.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Ladouceur;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'octobre totalisant la somme de **382 250.88 \$** portant les numéros de chèques **14572 à 14706** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **128 756.18 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **511 007.06 \$**;

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 24 septembre au 28 octobre 2017, soit adoptée pour un montant total de **94 323.31 \$**;

QUE les salaires des élus du mois d'octobre 2017 soient adoptés pour un montant de **7 663.21 \$**.

236-11-2017

237-11-2017



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, Maire, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

#### **Engagements de crédits.**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Lisane Fuoco

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

### **2.2**

#### **Dépôt des rapports administratifs.**

Les rapports mensuels des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

### **2.3**

#### **Dépôt de la correspondance.**

- 2.3.1 Lettre du Centre de la petite enfance de la Petite-Nation pour le processus de reconnaissance d'une responsable en service de garde en milieu familial.
- 2.3.2 Lettre de remerciement du Club Chéné d'Or Fadoq pour l'aide financière de la municipalité.

### **3.**

#### **GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

### **3.1**

#### **Permanence de madame Isabelle Blais.**

CONSIDÉRANT la résolution 125-05-2017 autorisant l'embauche de madame Isabelle Blais;

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Blais terminera sa période d'essai de six (6) mois le 16 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la comptabilité et du contrôle budgétaire est très satisfaite du travail fourni et la recommande fortement sa permanence;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Don Saliba;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon accorde à madame Isabelle Blais sa permanence à compter du 16 novembre 2017 à titre d'agente de bureau et de communication.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Madame Isabelle Blais  
Trésorerie

238-11-2017



o de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### 4. COMMUNICATIONS

4.1  
Aucun dossier à l'ordre du jour.

### 5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1  
Guignolée avec le maire le samedi 2 décembre 2017.

Le Maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée effectuée par les élus ainsi que les pompiers de la municipalité, le samedi 2 décembre prochain de 9 h à 12 h. Les dons et la collecte des denrées alimentaires seront remis à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation pour donner aux plus démunis.

### 6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1  
Consentement au maintien, à l'exécution de travaux d'entretien et de nettoyage de fossés de drainage et à l'établissement d'une servitude publique.

CONSIDÉRANT QUE certaines parties du réseau de drainage et/ou d'égout pluvial traversent des propriétés de certains citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire formaliser le maintien de ces ouvrages d'utilité publique et confirmer le consentement des propriétaires pour effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de réparation de ces ouvrages;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire avoir l'opportunité d'obtenir l'établissement de servitudes publiques appropriées et publiées à cet effet, le cas échéant;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise monsieur le Maire ou le Maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe à signer tout consentement pour formaliser le maintien de ces ouvrages d'utilité publique et confirmer le consentement des propriétaires pour effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de réparation de ces ouvrages sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme  
Monsieur Thierry Désormaux, Directeur des travaux publics

239-11-2017



No de résolution  
ou annotation  
**240-11-2017**

## **Municipalité de Lac-Simon**

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### **6.2**

#### **Abrogation de la résolution numéro 170-07-2017 et nouvelle autorisation d'une demande de subvention en vertu du programme AIRRL.**

CONSIDÉRANT la résolution 170-07-2017 autorisant une demande de subvention en vertu du programme AIRRL (Accélération des investissements sur le réseau routier local) aux chemins de la Baie-Yelle, Simon et Haut-des-Côtes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger cette résolution afin de redéfinir un calendrier de réalisation des travaux en vertu du programme AIRRL;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) pour des travaux d'amélioration du réseau local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT QUE la subvention représente 50 % des coûts admissibles du projet;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration des plans et devis sera effectuée par le service d'ingénierie de la MRC de Papineau;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL;

QUE la municipalité désire procéder au traitement de surface double pour les chemins de la Baie-Yelle et Simon pour des distances respectives de 2 kilomètres et 300 mètres, et ce, en 2018;

QUE la municipalité désire procéder au décohesionnement et au traitement de surface double pour le chemin Haut-des-Côtes pour une distance de 4.5 kilomètres, et ce, en 2019.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Service d'ingénierie MRC de Papineau

Thierry Désormaux, Directeur des travaux publics

MTMDET

### **7.**

#### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

##### **7.1**

#### **Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 24 octobre 2017.**

Le compte rendu de la réunion du 24 octobre 2017 du comité du CCU a été déposé pour analyse.



...o de résolution  
ou annotation  
241-11-2017

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

### 7.2

**Dérogation mineure numéro 156 concernant l'agrandissement d'un bâtiment principal au 152, Domaine-des-Cèdres sur les parties de lots 26-B-6 et 26-B-7 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 33-H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenue;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Il est proposé par madame la Conseillère Anik Bois;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 156 concernant l'agrandissement d'un bâtiment principal au 152, Domaine-des-Cèdres, sur les parties de lot 26-B-6 et 26-B-7 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 33-H.

La dérogation demandée a pour but de permettre l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge avant et latéral. L'empiètement demandé est de 1.04 mètre en marge latérale et de 1.84 mètre en marge avant. La norme pour l'implantation de tout bâtiment principal en marge latérale est de 3 mètres et la norme pour l'implantation d'un bâtiment principal en marge avant est de 6 mètres.

Cette demande contrevient à l'article 87 du règlement de zonage U-12.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

### **Adoptée à l'unanimité**

c. c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme  
Propriétaire 152, Domaine-des-Cèdres, sur les parties de lot 26-B-6 et 26-B-7 du rang 4

## 8.

### **COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### 8.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

## 9.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

#### 9.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

## 10.

### **ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

#### 10.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Lac-Simon

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

**11.**  
**POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

**11.1**  
**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**12.**  
**DIVERS**

**12.1**  
**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**13.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

**14.**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE la séance soit levée à 20 h 40.

Note : Monsieur Jean-Paul Descoeurs, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

Jean-Paul Descoeurs  
Maire

Lisane Fuoco  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

242-11-2017